Le traité de non-prolifération des combustibles fossiles

Partage international n° 433 – Septembre 2024

Cette initiative vise à encourager la coopération internationale pour accélérer la transition vers les énergies renouvelables, mettre fin à l'accroissement de l'utilisation des énergies fossiles et d'en réduire la production selon ce que la science démontre comme étant nécessaire pour répondre à la crise du climat. Cette initiative réunit plus de 2 000 groupes de la société civile, des organisations de recherche, des lauréats de prix Nobel, ainsi que des dirigeants dans les domaines de la santé, de la jeunesse, des mouvements des peuples autochtones et des gouvernements. Elle mène des recherches sur les dangers de la production de combustibles fossiles et sur des voies équitables de production d'énergie renouvelable et d'autres solutions bas-carbone.

Elle encourage également les actions diplomatiques en faveur d'un traité formel sur les combustibles fossiles. Les trois piliers que propose le traité sont la non-prolifération (stopper le développement de la production de charbon, de pétrole et de gaz), la sortie juste et progressive (un plan équitable pour réduire graduellement la production existante de combustibles fossiles) et la transition juste (accélération de l'adoption des énergies renouvelables pour qu'aucun travailleur, communauté ou pays ne soit laissé pour compte). Actuellement, un bloc de 13 pays recherche un mandat de négociation pour ce traité et 115 villes et gouvernements locaux le soutiennent. Les particuliers peuvent également le soutenir sur leur site.

Sources : www.stopecocide.earth ; fossilfueltreaty.org
Thématiques : environnement
Rubrique : S.O.P. — Sauvons notre planète